



# Fédération Sportive et Gymnique du Travail

## Commission Régionale Alsace de Tir à l'Arc

Maison Départementale des Sports - 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG  
Tél : 03 88 26 94 13 - <http://www.arcfsgt-alsace.fr>

### Compte-rendu de la réunion de la Commission Régionale de Tir à l'Arc

**vendredi 8 juin 2018 au club-house de la SOGS Avenir**

Ouverture de la séance par la présidente Corinne Richert à : 19h35

#### Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 3 mai 2018, liste de présence
- 2) Finances
- 3) Comptes-rendus :
  - 19 et 20 mai 2018, championnat de France par équipes de clubs à Vitry sur Seine
  - 26 et 27 mai 2018, 3<sup>e</sup> tour championnat d'Alsace 18 mètres
  - Examens de fin de stage initiateur et arbitre
- 4) Prochaines rencontres :
  - 10 juin 2018 : journée finale et 4<sup>e</sup> tour Alsace à l'Avenir
  - Assemblée Générale en septembre 2018
- 5) Divers

1 )Présents : Michel Kuntz (UTC), Christine Kuntz (UTC), Jacques Barthel (Avenir), Corinne Richert (Strasbourg 65), Dominique Stecyk (UTC), Claudine Stecyk (UTC)

Excusés : Pierre Mappes (ACS)

Approbation du PV de la réunion du 3 mai 2018 : Le PV est adopté à l'unanimité

#### 2) Finances :

Subvention de fonctionnement du CD67 : 570,00 € virée sur compte bancaire

Photocopies de diplômes Bureau Vallée : 34,39 €

Repas arbitres 3<sup>e</sup> tour 18 mètres : 20,00 €

Envoi Colissimo en Franche Comté : 7,65 €

Achats trophées journée finale : 101,90 €

Paiement 50% forfait déplacement Vitry Michel Kuntz : 125,00 €

Paiement 50% forfait déplacement Vitry Alain Piolet : 125,00 € (à payer à Alain Piolet)

Paiement 50 % forfait déplacement Vitry Corinne Richert : 76,50 € (à payer à Corinne Richert)

Paiement 50% hébergement avancé par UTC : 102,60 € (chèque au nom de l'UTC)

} à payer à Michel Kuntz  
288,94

Règlement des inscriptions aux championnats, reversement à la Fédération fait. 18m / 107,00 €,  
25m / 80,00 €

Dédommagement forfaitaire aux clubs organisateurs, ACS 50,00 €, Strasbourg65 100,00 €, Avenir  
100,00 €. Sera fait par le trésorier en fin de saison

Pas de reversement des inscriptions pour le championnat de Vitry.

### 3) Comptes-rendus

- 19 et 20 mai 2018, championnat de France par équipes de clubs à Vitry sur Seine.

Déplacement 2 voitures (UTC = 8 archers), train 1 archer Strasbourg 65.

Les prises en charge avaient été décidées : pour la Commission 50 % des forfaits déplacement et 50 % de l'hébergement, soit 429,10 € sur total de 1 285,70 €.

Compétition : 80 archers issus de 9 régions :

9 pour l'Alsace, 7 pour la Franche-Comté, 17 pour le Nord, 3 pour le Rhône, 44 pour Vitry.

Au classement individuel : 2 champions de France : Patrice Pege (UTC) en C2, Alain Piolet (UTC) en C8, 1 vice-champion : Andréa Hertwig (UTC) en C8.

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> est l'équipe de Vitry (4 meilleurs archers : 2 133 points, devant Faches Thumesnil (4 meilleurs : 1 924 points), 3<sup>e</sup> J Cap Archerie (4 meilleurs : 1 875 points) mais composée de 4 poulies (un seul admis par équipe).

La demande de déclassement a été demandée. L'UT Cronembourg prend la 3<sup>e</sup> place avec 1 756 points, devant La Flèche Boroillotte (Franche Comté) avec 1 707 points.

L'organisation était souvent en retard, mais la bonne volonté du club recevant était évidente.

L'alimentation par "Food-Truck" le dimanche midi, fut mieux accueillie que les repas précédents.

La soirée festive du samedi fut très orientée 30<sup>e</sup> anniversaire de Vitry, allant jusqu'à ne pas citer la présence des archers Alsaciens dans la liste des clubs présents.

Le traiteur s'est souvent fait tirer la jambe.

Le dimanche matin fut consacré à diverses animations avec des blasons originaux comme support.

- 26 et 27 mai 2018, 3<sup>e</sup> tour championnat d'Alsace 18 mètres au Strasbourg 65, 27 adultes/jeunes et 5 enfants/poussins.

Les résultats sont sur le site de la Commission. Premières places :

Alain Piolet (UTC) en C8 : 447- Frédéric Stecyk (UTC) en C6 : 482 - Corinne Richert (Strbg 65) en C3 : 480 - Patrice Pege (UTC) en C2 : 531 - Marie Fleck (Strbg 65) en C1 : 420 – Arthur Godard (ACS) en Jeunes : 450 – Daniel Yang (ACS) en Enfants : 443 – Samuel Stecyk (UTC) en Poussins : 178

Remerciements au Strasbourg 65 pour l'organisation et l'élaboration d'un repas à l'issue de la compétition.

Pour 2019, il faut essayer d'éviter le jour de la Fête des mères pour le 3<sup>e</sup> tour du championnat 18 m.

- Examens de fin de stage

Le stage d'animateur avait eu lieu le 16 décembre 2017 et le stage d'arbitre fédéral le 9 décembre 2017.

3 initiateurs : Alain Piolet (UTC), Lucie Lacoste (ACS) Lauriane Munier (ACS), et 2 arbitres (Jacques Barthel (Avenir), Michel Kuntz (UTC) ont été formés par Gilbert Geiss. Les examens de fin de stage ont eu lieu le 17 mai 2018 à l'Avenir. Tous ont été reçus.

La demande de validation des diplômes a révélé la non-observation des procédures. Une habilitation doit être demandée au préalable à la Fédération (Julie Canonne pour les initiations, Graziella Trentin pour les arbitres). Le numéro obtenu permet ensuite de procéder à la validation de la titularisation par le référent régional Grand Est, Roland Geisser (CD68).

Cette démarche a été faite et la validation des diplômes (pour l'instant ceux des initiateurs) est en cours. Celle des arbitres peine un peu.

La formation initiateur a été validée sous n° ALS 2018 TAA 002 et Roland Geisser a donné suite.

Pour la formation arbitres, la validation se fait via la CFA qui fera la demande de diplôme et de carte à la Fédération.

#### 4) Prochaines manifestations :

- 10 juin 2018, journée finale de la saison à l'Avenir.

4<sup>e</sup> tour du championnat d'Alsace 18m le dimanche matin.

Pause, résultats et remise des prix à midi, verre de l'amitié, repas.

Prix : trophées fédéraux, diplômes, trophées régionaux et diplômes.

Nombre de repas : la Commission a décidé la gratuité pour les catégories Enfants/Poussins et d'une participation de 5 euros par archer. D'où le coût pour chaque archer de 10 €. Les non-archers devraient payer 15 €. Décision de la Commission pour les non-archers : La Commission décide de généralisation et d'appliquer sa participation à tous.

Achats pour verre de l'Amitié (boissons prises sur place) : 21.93 €

#### Assemblée Générale en septembre :

Date à préciser : ce sera le vendredi 14 septembre 2018 à 20h à l'Avenir.

Tous les archers y seront conviés.

Sujets à traiter : planning des arbitres, classifications des archers, calendrier 2018/2019, formation, dates et lieux des réunions, organisation des repas lors des manifestations, challenge de l'Amitié à Grand Charmont, dénomination de la Commission (régionale ou départementale)

Sont déjà retenues les dates suivantes : 13 et 14 octobre 2018 pour le 1<sup>er</sup> tour 18m au Strasbourg 65, 2 décembre 2018 Saint Nicolas des archers à l'ACS, 12 et 13 janvier 2019 2<sup>e</sup> tour championnat 18m à l'ACS (comptant pour le championnat de France), 10 mars 2019 challenge de l'Amitié à Grand Charmond, 27 et 28 avril 2019 tour unique 25 m (championnat de France et d'Alsace) à l'Avenir, 18 et 19 mai 2019 3<sup>e</sup> tour championnat 18m au Strasbourg 65, 16 juin 2019 4<sup>e</sup> tour championnat 18m et journée finale à l'Avenir.

#### Divers :

Planning des arbitres (les vignettes 2018/2019 seront demandées à la rentrée)

Nouvelle adresse Claudine et Dominique Stecyk : 13 rue de Gensberg 67370 PFULGRIESHEIM

Fin de la réunion à : 20 h 40

Prochaine réunion : AG le 14 septembre 2018 à l'Avenir.